



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Feuilleton et préavis

de l'Assemblée

Le lundi 2 juin 2014 — N° 8

Treize heures quarante-cinq

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

Partie 1

AFFAIRES COURANTES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

- La députée de Soulanges sur le sujet suivant : *Semaine des personnes handicapées.*
- Le député de Gaspé sur le sujet suivant : *Cédric Paquette, du rêve à la réalité.*
- La députée de Richmond sur le sujet suivant : *Table de concertation des aînés de la MRC des Sources.*
- Le député de Beauce-Nord sur le sujet suivant : *Remercier les participants et partenaires du premier tournoi de golf bénéfique du député de Beauce-Nord.*
- Le député de Chomedey sur le sujet suivant : *Félicitations à M. Jean-Benoit Labrecque-Gilbert pour l'obtention d'une bourse d'étude de la Fondation de soutien aux arts de Laval.*
- Le député de Matane-Matapédia sur le sujet suivant : *Gagnants aux Grands Prix du tourisme de Matane-Matapédia-Mitis.*
- Le député de Papineau sur le sujet suivant : *Hommage à M. Daniel Lafleur.*
- Le député de Trois-Rivières sur le sujet suivant : *Souligner l'initiative entrepreneuriale « Ensemble, faisons la différence! »*
- Le député de Jean-Lesage sur le sujet suivant : *Remise de la médaille de l'Assemblée nationale à M. Albert Ladouceur.*
- Le député de Beauharnois sur le sujet suivant : *Hommage à M. Étienne Montpetit.*

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES

PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI

- DÉPÔTS**
- a) documents
 - b) rapports de commissions

c) pétitions

RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS

INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL

QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES

VOTES REPORTÉS

MOTIONS SANS PRÉAVIS

AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

Partie 2

AFFAIRES DU JOUR

AFFAIRES PRIORITAIRES

- 1) Reprise du débat, ajourné au nom de la ministre de la Justice le **29 mai 2014**, sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement,

Et sur les motions formulant un grief présentées par :

Le chef de l'opposition officielle :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour le choix délibéré d'instaurer un climat d'austérité néfaste pour l'économie du Québec et pour avoir failli à rassurer les familles de la classe moyenne et les plus vulnérables de notre société.

Le député de Terrebonne :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour la désorganisation annoncée au sein du réseau des centres de la petite enfance et pour le climat d'incertitude qu'il laisse planer sur toutes les familles du Québec.

La députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son entêtement à maintenir le Québec dans l'austérité et pour son refus d'identifier de nouvelles sources de revenus auprès des entreprises et des particuliers fortunés permettant d'atteindre l'équilibre budgétaire sur le moyen terme en évitant de nuire à l'économie, à l'accessibilité et à la qualité des services publics et aux conditions de vie des plus pauvres et de la classe moyenne.

Le député de Bonaventure :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour le climat d'austérité sélective qu'il choisit de laisser planer sur la classe moyenne et les plus démunis de la société québécoise.

Le député de Mercier :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour la faiblesse de ses intentions en matière de protection de l'environnement, notamment en matière de lutte aux changements climatiques et de développement du transport en commun et pour l'incohérence de procéder à une évaluation environnementale stratégique sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures sans l'accompagner d'un moratoire complet sur tous les projets déjà amorcés.

Le député de Berthier :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral qui choisit de faire porter l'avenir de nos finances publiques par un comité fantôme.

Le député de Marie-Victorin :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral qui a délibérément choisi de rouvrir la porte aux mini-centrales et qu'elle dénonce avec vigueur le manque de vision du gouvernement qui devra piger dans les poches des contribuables de la classe moyenne pour les financer.

DÉBATS D'URGENCE

DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS

AUTRES AFFAIRES

I. Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

- 2) Projet de loi n° 1
Loi concernant l'inspecteur général de la Ville de Montréal
Présenté par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le **22 mai 2014**
- 3) Projet de loi n° 2
Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance
Présenté par la ministre de la Famille le **22 mai 2014**
- 4) Projet de loi n° 4
Loi modifiant la Loi autorisant la conclusion de conventions collectives d'une durée supérieure à trois ans dans les secteurs public et parapublic
Présenté par le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor le **26 mai 2014**

Étude détaillée en commission

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

II. Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

- 5) Projet de loi n° 190
Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires aînés
Présenté par la députée de Gouin le **27 mai 2014**

Étude détaillée en commission

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

III. Projets de loi conjoints

Adoption du principe

Étude détaillée en commission

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

- 6) **Projet de loi n° 52**
Loi concernant les soins de fin de vie
Présenté de nouveau par la députée de Joliette et le ministre de la Santé et des Services sociaux le **22 mai 2014**
Principe adopté le **22 mai 2014**
Rapport amendé de la Commission de la santé et des services sociaux adopté le **22 mai 2014**

IV. Projets de loi d'intérêt privé

Consultation et étude détaillée en commission

Adoption du principe

Adoption

V. Motions du gouvernement

VI. Crédits budgétaires

VII. Débats statutaires

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

Partie 3

PROJETS DE LOI ADOPTÉS

(Projets de loi non sanctionnés)

Partie 4

TRAVAUX DES COMMISSIONS

*Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission
peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée*

[COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE](#)

[COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE](#)

[COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES
RESSOURCES NATURELLES](#)

[COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE](#)

[COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION](#)

[COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL](#)

[COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES](#)

[COMMISSION DES INSTITUTIONS](#)

[COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS](#)

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Mandat réglementaire

Interpellation :

- De la députée de Taillon au ministre de la Santé et des Services sociaux sur le sujet suivant : *L'entente salariale conclue en 2011 entre l'actuel ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et l'actuel ministre de la Santé et des Services sociaux concernant la rémunération des médecins spécialistes et ses impacts sur la situation budgétaire du Québec* (avis donné le 22 mai 2014).

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Partie 5

QUESTIONS ÉCRITES

Partie 6

PRÉAVIS

I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS

Projets de loi du gouvernement

- a) 29 mai 2014
Loi modifiant la Loi limitant les activités pétrolières et gazières et d'autres dispositions législatives – *ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles.*

Projets de loi publics au nom des députés

Projets de loi d'intérêt privé

II. NOUVEAUX PRÉAVIS